

Première !

Le camping au campus

Le premier diplôme universitaire es-camping voit le jour à La Rochelle. Sur l'initiative de la Fédération départementale et de Sup de Co, la licence professionnelle en management de l'hôtellerie de plein air, dite Ecole Supérieure du Tourisme de Plein Air (ESTPA), devait recevoir sa première promotion le 13 octobre. Le camping au campus : une première mondiale !

Pierre Frustier

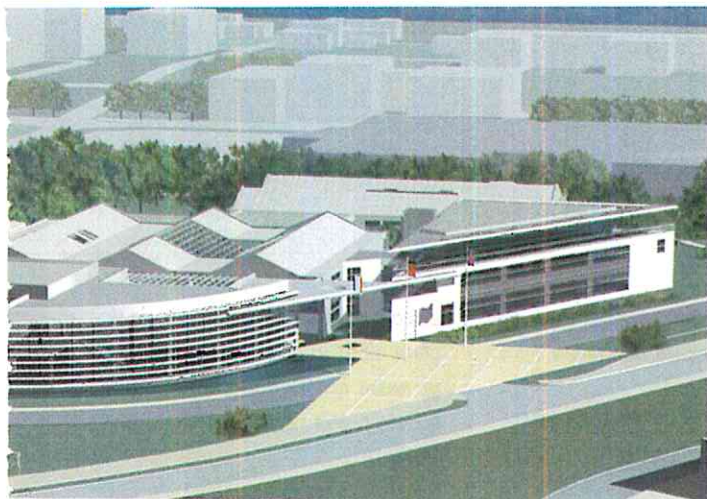
Sous la férule de Jean-François Mainaud, le syndicat départemental de Charente-Maritime s'est fortement investi dans le domaine de la formation depuis 1999 (voir L'O.T. n° 226). Alain Barcat, cheville ouvrière du projet, parlait depuis le dernier salon Atlantica d'une mystérieuse "école sans murs" : elle a été présentée à la presse au début de l'été.

Fruit d'une coopération entre l'Ecole supérieure de commerce de La Rochelle (groupe Sup de Co) et l'organisme professionnel, elle bénéficie de l'appui de l'université du Littoral (Pas-de-Calais). La réunion de ces trois partenaires permet l'agrément de cette formation par l'Education nationale comme licence professionnelle (bac + 3). Cette formation comprend six cents heures d'enseignement et cinq mois de stage (entre le 15 avril et le 15 septembre). Les cours sont répartis en cinq modules :



De gauche à droite : Jean-François Mainaud, président régional de l'HPA, Daniel Peyron, directeur général du groupe Sup de Co, et Patrick Gasnier, responsable pédagogique de la formation.





- ➔ Comptabilité/finances (comptabilité générale et analytique, finances, gestion hôtelière appliquée à l'HPA)
- ➔ Droit (du travail, de l'entreprise, de la concurrence et de la consommation, droit de l'urbanisme et spécificités HPA)
- ➔ Economie d'entreprise et environnement (organisation et gestion, ressources humaines, marketing, géographie politique et touristique)
- ➔ Communication (informatique de gestion, anglais des affaires, anglais du tourisme, communication orale)
- ➔ Pratique professionnelle (gestion de l'environnement et aménagement de l'espace, qualité et normalisation en HPA, organisation de la production, services de base, gestion de l'hébergement).

L'accès à cette formation est possible aux personnes ayant un diplôme universitaire bac + 2 (BTS ou DUT). Elle peut également être ouverte à la formation continue pour des salariés. Dans ce cas, le stage se déroule dans l'entreprise du candidat et c'est elle qui prend en charge les frais de scolarité (4 000 €).

>> Une démarche exceptionnelle

Lors de la présentation de l'ESTPA, Jean-François Mainaud

Les futurs locaux de Sup de Co La Rochelle.

ECLS

Tél : 04 94 19 69 69

Fax : 04 94 19 69 64

LE SPECIALISTE DU CAMPING

ELECTRICITE

- ☐ Renforcement Réseau
- ☐ Armoire Electrique
- ☐ Borne branchement
- ☐ Câblerie
- ☐ Eclairage



SANITAIRE

- ☐ Chauffage gaz, électricité, fioul, solaire
- ☐ Chauffage
- ☐ Robinetterie industrielle, mitigeur, détendeur, filtre
- ☐ Robinetterie temporisée
- ☐ Cabines douche - lavabo, WC, Bébé, handicapé
- ☐ Plan de vasque, bac à linge ou vaisselle, en PMRC ou céramique
- ☐ Vidoir
- ☐ Tablette, bandeau lumineux
- ☐ Sèche - cheveux, sèche mains
- ☐ Miroiterie

ASSAINISSEMENT EAU, GAZ, ELECTRICITE

- ☐ Barrière automatique
- ☐ Contrôle d'accès informatique à cartes ou clés
- ☐ Panneau signalétique
- ☐ Pavillon
- ☐ Machine à laver, sèche linge à monnayeur



- ☐ Aire de jeux
- ☐ Matériel poubelle
- ☐ Mobilier terrasse

DEMANDE DE DOCUMENTATION ETUDES - DEVIS

A retourner à ECLS - Z.I. LES FERRIERES - 83490 LE MUY

Vous créez ou rénovez un camping, un sanitaire

PENSEZ ECLS en fourniture ou fourniture et pose

CAMPING OU SOCIETE

ADRESSE

NOM DU RESPONSABLE

TEL

FAX

a souligné "le caractère exceptionnel de la démarche au niveau mondial". Démontrant, chiffres en main, le rôle de leader de la France dans le tourisme mondial et de la Charente-Maritime pour ce qui concerne notre pays, il a salué "une profession qui doit effectuer sa mutation de l'accueil des tentes et caravanes vers la location sur place et le fractionnement des vacances. Il s'agit, a-t-il poursuivi, de rompre la solitude urbaine par un besoin de sociabilité de toutes les classes et de tous les âges, de leur permettre de renouer contact avec la nature, tout en ayant le moins de contraintes possibles". L'hôtellerie de plein air dispose des réponses adaptées mais "il n'y a pas que des équipements, il lui faut aussi des hommes : nous avons recensé vingt-quatre métiers différents pour une offre globale pertinente, concluait-

"Ce diplôme est le fruit d'une collaboration intelligente entre la profession et le monde de l'éducation."

il. Il nous fallait un outil de formation à la mesure de l'enjeu".

>> Un pôle tourisme à La Rochelle

La réponse est donc venue du groupe Sup de Co dont l'objectif est, à terme, de créer un pôle tourisme à La Rochelle. Patrick Gasnier sera le responsable pédagogique de la filière. "L'hôtellerie classique est un métier qui n'a pas encore fait sa révolution culturelle, reconnaît cet ancien du groupe Accor. On y rencontre un gros déficit de réflexion professionnelle alors que les gestionnaires de terrains de camping se posent d'intéressantes questions sur l'avenir de leur métier. C'est un produit qui répond à une demande de plus en plus grande et qui suscite des métiers émergents pour lesquels il faut de la formation spécifique.

L'Ecole supérieure de l'hôtellerie de plein air va représenter un mélange entre les fondamentaux d'une licence pro et les besoins d'une profession."

Le troisième partenaire de l'affaire, l'Education nationale, sera représenté par l'université du Littoral. Boulogne est en effet déjà dotée d'une expertise en matière touristique et parrainera donc cette filière rochelaise.

Contact

ESTPA,
Sup de Co La Rochelle,
102, rue de Courreilles,
17024 La Rochelle Cedex 1.
Tél. 05.46.51.77.70.
www.esc-larochelle.fr/formations/licence_hpa

Les saisonniers en formation

Les chambres de commerce et d'industrie de Rochefort et La Rochelle proposent à toutes les entreprises concernées par l'accueil des touristes une formation gratuite pour le personnel saisonnier. Le syndicat départemental de l'hôtellerie de plein air, tout comme l'union des métiers de l'industrie hôtelière, sont les partenaires officiels de cette formation. Il s'agit de formations d'une demi-journée qui sont proposées à travers tout le département. En 2003, soixante et onze entreprises du secteur ont été concernées et 180 saisonniers ont participé aux dix-neuf séances organisées. Un premier



atelier portait sur la culture touristique, en mettant l'accent sur une bonne information de l'offre départementale et régionale. Un second atelier portait sur les attitudes et les comportements pour sensibiliser à la professionnalisation de chacun.

Très concrets et interactifs, ces ateliers sont destinés à être renouvelés au début de

la saison prochaine avec les mêmes principes de gratuité, de rapidité et de souplesse. Ils se déroulent dans les derniers jours de juin et les premiers jours de juillet, soit une fois les saisonniers arrivés sur leur lieu de travail, mais avant le surcroît de travail de la très haute saison.

a souligné "le caractère exceptionnel de la démarche au niveau mondial". Démontrant, chiffres en main, le rôle de leader de la France dans le tourisme mondial et de la Charente-Maritime pour ce qui concerne notre pays, il a salué "une profession qui doit effectuer sa mutation de l'accueil des tentes et caravanes vers la location sur place et le fractionnement des vacances. Il s'agit, a-t-il poursuivi, de rompre la solitude urbaine par un besoin de sociabilité de toutes les classes et de tous les âges, de leur permettre de renouer contact avec la nature, tout en ayant le moins de contraintes possibles". L'hôtellerie de plein air dispose des réponses adaptées mais "il n'y a pas que des équipements, il lui faut aussi des hommes : nous avons recensé vingt-quatre métiers différents pour une offre globale pertinente, concluait-

"Ce diplôme est le fruit d'une collaboration intelligente entre la profession et le monde de l'éducation."

il. Il nous fallait un outil de formation à la mesure de l'enjeu".

>> Un pôle tourisme à La Rochelle

La réponse est donc venue du groupe Sup de Co dont l'objectif est, à terme, de créer un pôle tourisme à La Rochelle. Patrick Gasnier sera le responsable pédagogique de la filière. "L'hôtellerie classique est un métier qui n'a pas encore fait sa révolution culturelle, reconnaît cet ancien du groupe Accor. On y rencontré un gros déficit de réflexion professionnelle alors que les gestionnaires de terrains de camping se posent d'intéressantes questions sur l'avenir de leur métier. C'est un produit qui répond à une demande de plus en plus grande et qui suscite des métiers émergents pour lesquels il faut de la formation spécifique.

L'Ecole supérieure de l'hôtellerie de plein air va représenter un mélange entre les fondamentaux d'une licence pro et les besoins d'une profession."

Le troisième partenaire de l'affaire, l'Education nationale, sera représenté par l'université du Littoral. Boulogne est en effet déjà dotée d'une expertise en matière touristique et parrainera donc cette filière rochelaise.

Contact

ESTPA,
Sup de Co La Rochelle,
102, rue de Coureilles,
17024 La Rochelle Cedex 1.
Tél. 05.46.51.77.70.
www.esc-larochelle.fr/formations/licence_hpa

Les saisonniers en formation

Les chambres de commerce et d'industrie de Rochefort et La Rochelle proposent à toutes les entreprises concernées par l'accueil des touristes une formation gratuite pour le personnel saisonnier. Le syndicat départemental de l'hôtellerie de plein air, tout comme l'union des métiers de l'industrie hôtelière, sont les partenaires officiels de cette formation. Il s'agit de formations d'une demi-journée qui sont proposées à travers tout le département. En 2003, soixante et onze entreprises du secteur ont été concernées et 180 saisonniers ont participé aux dix-neuf séances organisées. Un premier



atelier portait sur la culture touristique, en mettant l'accent sur une bonne information de l'offre départementale et régionale. Un second atelier portait sur les attitudes et les comportements pour sensibiliser à la professionnalisation de chacun.

Très concrets et interactifs, ces ateliers sont destinés à être renouvelés au début de

la saison prochaine avec les mêmes principes de gratuité, de rapidité et de souplesse. Ils se déroulent dans les derniers jours de juin et les premiers jours de juillet, soit une fois les saisonniers arrivés sur leur lieu de travail, mais avant le surcroît de travail de la très haute saison.